





FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE PRISME 7

À compléter directement sur la fiche

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	13 – 16 avril 2026
Ville et pays	Munich, Allemagne
Observateurs	<p>La principale-adjointe du Collège Jacques Monod aux Pennes Mirabeau Une enseignante de l'Ecole Alfred Bender aux Pennes Mirabeau La secrétaire de direction du Collège Jacques Monod aux Pennes Mirabeau Une enseignante d'anglais du Collège Jacques Monod aux Pennes Mirabeau Une enseignante d'eco-gestion au Lycée Jean Monnet à Vitrolles Une des CPE du Lycée Jean Monnet à Vitrolles L'adjoint au conseiller technique EVS du recteur La responsable pédagogique du projet PRISME 7 à la DRAREIC</p> 
Structures Visitées	<ul style="list-style-type: none"> • State Institute for School Quality and Educational Research (ISB) • Primary School St. Veit-Straße, Munich • Realschule Gmund am Tegernsee, Gmund • Gymnasium Feldmoching, Munich



	 <div data-bbox="1129 555 1449 943" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. ISB 2. Primary School St. Veit-Straße 3. Realschule Gmund am Tegernsee 4. Gymnasium Feldmoching </div>
<p>Personnes rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une personne en charge du programme Erasmus au sein de l'ISB • La responsable du projet « participation » et des programmes liés à la citoyenneté à l'ISB. • Katherin Vogt, partenaire locale et responsable de l'organisation de l'échange. • La directrice de l'école primaire St. Veit-Straße, Munich • La directrice, des enseignantes en 1° et 4° années et une des éducatrices du temps périscolaire (« Kuga ») de l'école primaire St. Veit-Straße, Munich • Le chef d'établissement, la principale adjointe, un élu du canton bavarois, une représentante de l'Institut Français, des enseignants de français, d'éco-gestion, d'anglais de la realschulle. • Le chef d'établissement, son adjoint, des enseignants d'anglais, EPS, maths, physiques, le personnel de cantine, des animatrices pédagogiques du ministère en charge de la santé alimentaire, les secrétaires du gymnasium.
<p>Notes supplémentaires</p>	<p>Il nous a été indiqué que la Bavière possède son propre système éducatif, comme toutes les régions en Allemagne. On ne peut donc pas transposer ce qui a été observé à toute l'Allemagne. Nous ne parlons ici que de la Bavière, dont les programmes et l'organisation sont pris en charge par l'ISB (le ministère local).</p>



Les établissements observés se trouvaient dans la ville de Munich principalement mais les partenaires nous ont aussi proposé la visite d'une école en dehors de la ville, en Bavière, pour que nous puissions avoir une idée de l'enseignement dans des zones plus rurales.

Etat de lieux et analyse

L'objectif de cette mobilité est d'observer comment les systèmes éducatifs d'autres pays européens accompagnent leurs élèves dans la construction de leur citoyenneté : thématiques abordées, pratiques pédagogiques, objectifs, temporalité...

NB : Il n'est pas obligatoire de donner une réponse à chacune des questions. Elles sont là pour guider votre réflexion.

Les finalités attribuées :

- Par rapport aux objectifs visés en matière de citoyenneté et d'engagement des élèves, quels sont les leviers mis en place dans les établissements (participation aux instances, initiatives solidaires, climat scolaire, apprentissage de la démocratie) ?
→ L'ISB a mis en place tout un programme, ambitieux, pour développer la citoyenneté des élèves, de la primaire au lycée. Un grand programme national, accompagné d'articles de lois sur l'éducation et les programmes, vise à développer l'éducation à la politique, la citoyenneté (y compris européenne) des élèves et l'éducation aux médias. L'ISB est partie prenante de cette politique éducative et ils ont accompagné les établissements pour que ces enseignements soient intégrés aux programmes pour chaque discipline. Une formation des enseignants a aussi été proposée.



→ Dans les établissements, nous avons vu qu'il y a toujours un ou deux personnels en charge de la citoyenneté et/ou de l'EDD, de l'égalité filles-garçons. Aucun budget n'est alloué à ces projets. Les enseignants peuvent avoir une décharge d'une heure. Le levier pour la mise en place de la politique éducative de Bavière repose donc essentiellement sur les bonnes volontés des équipes éducatives.

- Quelle place est donnée à l'éducation à la citoyenneté dans le projet éducatif national et local ?
→ Plusieurs projets pilotes ont été mis en place dès 2020 dans les écoles primaires, et à partir de 2022 dans le secondaire pour développer l'éducation à la citoyenneté. Auparavant, des instances existaient (délégués de classe, conseils d'école) mais le projet a pour objectif de développer une réelle implication des élèves dans les prises de décision, dans la mise en place des projets. La démarche part des idées et des volontés des élèves afin qu'ils s'emparent des thématiques travaillées et la fassent



vivre. La participation des élèves permet de mettre en place une coopération avec les partenaires (institutionnels, locaux...) Ce dialogue permet de voir les projets aboutir et de développer l'autonomie des élèves. Cela développe le bien-être, améliore les résultats, leur sentiment d'appartenance et leur sentiment de liberté.

L'objectif est de montrer aux élèves qu'ils doivent se concentrer sur les solutions et viser l'avenir plutôt que d'en rester à l'état du problème. Les élèves sont encouragés à agir, mais aussi à être moins auto-centrés et à coopérer pour travailler sur le bien commun (symbolisé par l'empreinte de pied / l'empreinte de main : plutôt que de laisser sa trace, passer à l'action et tendre la main).

- Dans les pays où l'éducation est de la responsabilité de régions autonomes (Espagne) ou de Landers (Allemagne) existe-t-il un socle commun ?
→ En Allemagne, il y a 16 Landers dont la Bavière, située au sud du pays et géographiquement étendue, mais il existe une forme d'autonomie. En Bavière, le cadre national est suivi mais les instances locales prennent des décisions propres aux besoins éducatifs locaux. Il existe aussi une autonomie d'établissement qui permet à chaque école de saisir des demandes institutionnelles. Par exemple, un plan climat a été proposé au niveau national et a ensuite été mis en place de façons très variées selon les établissements.
Les examens finaux, comme l'Abitur (équivalent du Bac), existent dans tous les établissements mais le contenu des examens peut varier d'une région à l'autre. La Bavière est réputée pour être exigeante dans ses attendus.
- Comment l'État ou les autorités locales évaluent-ils l'efficacité de ces politiques citoyennes ?
L'ISB possède un pôle d'évaluation, qui met en place des sondages, propose des statistiques qui permettent d'évaluer les actions dans les établissements. Un système d'évaluation des établissements est aussi mis en place, au cours duquel une équipe d'évaluateurs va dans les écoles, pendant quelques jours, pour observer le fonctionnement de l'établissement. Les points forts sont soulignés et des pistes d'amélioration suggérées à l'établissement. De nouveaux objectifs vers lesquels se tourner sont aussi proposés. Les élèves sont aussi évalués via des évaluations communes et inter-établissements, à partir desquelles des statistiques internes sont recensées. Celles-ci ne sont cependant jamais publiées et ne donne pas lieu à un classement public des établissements.
- Comment évaluez-vous l'impact de ces dispositifs sur les élèves (engagement, réussite scolaire, climat scolaire, insertion sociale) ?
Dans les écoles pilotes, l'implication des élèves s'est avérée de plus en plus importante même si cela a pris du temps. Il a aussi été constaté un réel désir des élèves de s'investir dans les prises de décision, dans les projets, et de proposer des idées innovantes. Le sentiment d'appartenance et le vivre ensemble se sont développés et les équipes éducatives ont davantage travaillé en coopération (équipe de direction, parents, élèves, enseignants). Par exemple, le projet de parlement, mis en place à partir de 2020, a permis à 25 écoles pilotes qui l'ont mis en place de réunir 4 fois par an, 15 à 50 élèves selon la taille de l'école. Le parlement de classe puis d'école, donne la place aux élèves du début à la fin : les élèves sont chargés de se réunir, d'organiser la réunion, de répartir la parole, de rendre compte, de permettre le vote de chacun. En somme, les élèves mènent l'instance de bout en bout, intégralement en charge de la démocratie mise en place. Les élèves se sont sentis écoutés, à l'origine et responsables des décisions prises, ce qui sous-entend un bien-être accru, un engagement de plus en plus important car valorisé et utile.



- Quelles difficultés ou freins identifiez-vous (mobilisation, financement, temps, formation) ?

La mise en place de ces nouveaux programmes dépend énormément de la motivation des équipes en local (équipe de direction, enseignants, élèves). Des difficultés organisationnelles ont aussi parfois freiné la mise en place : locaux pour se réunir, temps à libérer sur les enseignements.

Il a fallu former les enseignants : en auto-formation en ligne et/ou au cours des 12 jours de formation en présentiel par an. Toutefois, les enseignants formés sont remplacés par l'équivalent des RCD en France, mais qui sont institutionnalisés, puisque chaque enseignant doit 3 heures de présence par semaine dans l'établissement pour remplacer un éventuel collègue absent).

La communication a aussi été accentuée par l'ISB : il a fallu promouvoir la démarche, un site internet dédié a été mis en place, des affiches et flyers ont été diffusés et un dossier avec un panel d'exemples et d'actions pédagogiques possibles a été envoyé dans les établissements.

Les enseignants :

- Quelle formation initiale et continue reçoivent-ils sur ces thématiques ?

Chaque enseignant, lorsqu'il se prépare à le devenir, détermine dans quel type d'école il souhaite enseigner et se forme en fonction des attendus. Ils enseignent deux disciplines minimum. Certains en dispensent 3 ou 4. Ils ont tous 24 h de cours hebdomadaires, en élémentaire et dans le secondaire. Dans leur formation sont prévues 12 journées de formation dont peuvent bénéficier les enseignants, certaines peuvent être dédiées à ces thématiques selon les besoins.

Sur ces thématiques en particulier, il semble n'exister aucune formation initiale, la formation étant assez généraliste avec une majeure (4 ans) et pédagogique, puis de mise en situation (2 ans). Ensuite, les enseignants reçoivent des directives du ministère et les appliquent. D'ailleurs, les classes visitées montrent que les enseignantes ont mis en place ce que nous avons entendu à l'ISB la veille de façon très appropriée par rapport aux attendus.

- Quelles ressources et quels outils pédagogiques mobilisent-ils ? Ont-ils des moyens, outils pédagogiques ou temps dédiés à ces actions ?

Les ressources mises à disposition par l'ISB: voir QR codes ci-dessous.

La configuration des locaux dans l'école primaire visitée rend l'organisation de travaux en groupes et en collaboration facilement. Le mobilier est adapté, avec de nombreux éléments utilisés en classes flexibles. Des espaces communs, entre deux classes, permettent de travailler la classe ouverte, aux élèves de se déplacer de choisir où et comment ils souhaitent travailler (seul, debout, assis, en groupe, en utilisant les outils mis à disposition).



(Espace utilisé dans une classe pour le conseil de classe)





De nombreux affichages, des pictogrammes, des outils d'organisation pour le conseil de classe (mémo de modérateur, le timer, les cartes support pour mener la discussion et répartir la parole de façon efficace).

Parmi les affichages, certains se situent dans les escaliers et traitent des valeurs communes à l'école, qui ont été choisies par les élèves concernant la démocratie. Il y a aussi des plannings d'organisation (des services de la cantine, de l'utilisation des cours de récréation) qui permettent aux élèves de savoir où se rendre et quand et les rendent plus autonomes dans leurs déplacements et leur utilisation des locaux. D'autres se situent dans les classes et montrent la pyramide de résolution des conflits, des éléments de la communication non violente et le message clair (qu'as-tu vu ?, explique, comment te sens-tu ?, quels sont tes besoins ? quelle est ta demande ?). Nous constatons que l'ensemble de l'équipe pédagogique est capable de nous expliquer comment fonctionnent ces outils, ce qui montre que c'est un réel projet d'école. Le matériel d'accompagnement utilisé, mis en place par les enseignants, est partagé dans l'école.

En classe, les élèves utilisent des signes, réalisés avec les mains, pour communiquer par code visuel. Ils mettent les mains en chapeau pour dire qu'ils sont d'accord, écartent les doigts pour dire qu'ils ont une question, etc.



Au gymnasium, le ministère propose des ressources ponctuelles utilisables sur des projets particuliers. Par exemple, nous avons assisté à la mise en place d'un escape game sur le thème de l'alimentation. La mallette de mise en activité est apportée par des représentants du ministère qui mènent la séance.



- L'éducation à la citoyenneté est-elle abordée de façon transversale (interdisciplinaire, vie scolaire, partenariats extérieurs) ou disciplinaire ?

L'éducation à la citoyenneté est pensée pour être travaillée en cours, au sein des disciplines mais aussi lors de temps dédiés et en interdisciplinarité.

Dans l'école primaire visitée, l'éducation à la citoyenneté est transversale et commune à toute l'école. Dès la première année, les élèves sont consultés pour trouver des solutions collectives aux éventuels problèmes observés. Ils décident ensemble d'un objectif hebdomadaire à atteindre. Par exemple, l'objectif de cette semaine en 1^{er} année était de laisser la salle plus propre en poussant la chaise contre la table en partant. En 4^e année, le temps démocratique de la classe (Klassenrat) a permis de discuter l'utilisation de cartes à jouer sur le thème du football qui pose des problèmes de temps perdu, de pertes



et vols dans les classes de l'école en ce moment. Lors de ces temps partagés, les élèves peuvent aussi faire des propositions (de sorties, de nouvelles règles, de modifications d'organisation...).

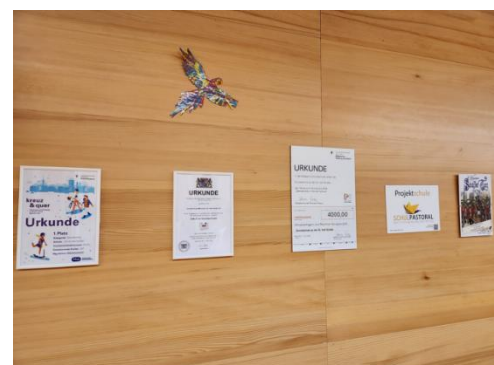
Dans la realschule visitée, un système assez similaire d'échanges démocratiques est organisé. Les élèves élisent deux élèves par classe. Ensuite, deux élèves, une fille et un garçon sont élus également pour représenter chaque niveau (de l'équivalent du CM2 à l'équivalent de la Seconde). Ils se réunissent 1 fois par mois environ, lors d'un conseil démocratique. Quatre élèves sont élus parmi eux pour préparer le conseil, décider de l'ordre du jour, assurer le secrétariat et mener les échanges. Ces élèves sont élus pour 2 ans et ils peuvent, à la fin de l'année, décider de poursuivre ou pas leur mission de représentant. Les échanges sont fluides, respectueux du temps de parole, de la prise de parole de chacun. Chacun, y compris les adultes présents (chef d'établissement et professeure coordinatrice) lève la main avant de prendre la parole. Par exemple, l'ordre du jour de ce mercredi 15 avril était : retour sur la réunion précédente et le CA précédent, vandalisme récent des toilettes, projet final des 3° (présentation orale), utilisation du budget obtenu grâce à un prix d'excellence (3000 euros).



- Comment les enseignants sont-ils accompagnés pour encourager et valoriser l'engagement des élèves? (moyens financiers, prix ...)

Les écoles peuvent monter des projets et communiquer sur ceux-ci afin d'obtenir des prix qui peuvent aussi leur rapporter des subventions. L'école primaire visitée a gagné un prix sur la démocratie qui leur a permis d'obtenir la somme de 4000 euros. La realschule a également obtenu le prix NEO pour l'utilisation du numérique (un diplôme et 3000 euros)

Au gymnasium, en EDD, le collègue en charge semble se débrouiller un peu seul dans la mise en place du projet. Toutefois, l'école a obtenu le label international Eco-école, ce qui valorise le travail réalisé par les élèves.





- Quelle reconnaissance institutionnelle ou valorisation (carrière, évaluation, projets) est donnée à leur engagement dans ce domaine ?
→ Le ministère parle d'une enveloppe de 2000 euros par établissement environ de primes à répartir entre les enseignants qui seraient investis et méritants mais l'utilisation de cette enveloppe n'a pas l'air très claire pour les enseignants. Il est aussi question d'une heure de cours en moins pour certains enseignants impliqués afin d'alléger leur charge de travail.
Les enseignants rencontrés ne nous parlent pas de valorisation.
- Les enseignants sont-ils tenus à une forme de neutralité devant les élèves ?
La notion de laïcité n'existe pas en Bavière. En école primaire, les élèves ont droit à 3 h par semaine d'enseignement religieux. Ils peuvent choisir « éducation religieuse » (dans ce cas-là, c'est le christianisme qui est enseigné) ou « éthique » et dans ce cas il s'agit du fait religieux et toutes les religions sont abordées, ainsi que des valeurs et des notions de civisme.
Nous comprenons que les enseignants et les intervenants extérieurs ne sont tenus à aucune forme de neutralité. Dans plusieurs écoles visitées, publiques, des crucifix sont présents dans certaines salles de classe. Nous avons aussi rencontré une éducatrice, en charge du temps périscolaire l'après-midi, qui portait le voile dans l'école, ce qui est parfaitement possible en Bavière.
Dans la realschule, une messe de rentrée (et une de fin d'année) est prévue à laquelle tous les élèves et enseignants assistent.
Au gymnasium, les enseignants ont été autorisés à participer à une manifestation concernant le climat avec les élèves qui avaient besoin d'accompagnateurs (à la demande des parents). Concernant la politique en général, plusieurs enseignants nous ont dit pouvoir en parler ouvertement avec leurs élèves, voire aller jusqu'à exprimer leur opinion personnelle en politique et commenter les programmes des différents candidats. Cela rentre dans l'éducation à la citoyenneté et permet de donner des outils et développer l'esprit critique des élèves.

Les élèves :

- Quelles formes d'engagement sont possibles pour eux au sein de l'établissement (instances représentatives, projets associatifs, clubs, actions citoyennes, bénévolat) ?
Les élèves de l'école peuvent avoir des engagements ponctuels qui permettent d'améliorer la sécurité dans les parties communes. Le « shérif des pauses » (Pausen Sheriff) prend la chasuble à disposition dans sa classe et se positionne sur des points stratégiques du trajet des élèves. Il assure une surveillance dans les couloirs, près des escaliers et sorties.



A l'entrée de l'école se trouve une boîte à idées pour permettre aux élèves de s'exprimer. Il en existe aussi dans les classes. Des boîtes à idées sont aussi présentes dans les écoles du secondaire.



Dans les classes, il y a un tableau des responsabilités qui répartit les tâches. Il y en a aussi à la cantine, avec un responsable pour chaque table.

La démocratie est mise en place à tous les niveaux : en classe mais aussi au niveau de l'école. Par exemple, le conseil démocratique de la classe est mis en place une fois par semaine, il est mené par les élèves et part des constats des élèves. Mais l'école ayant reçu une subvention de 4000 euros, les élèves ont aussi été consultés pour savoir comment utiliser cette somme pour améliorer le bien-être des élèves pendant les pauses. Les conseils démocratiques de classes ont débattu du sujet puis ont transmis leur compte-rendu individuel au conseil démocratique de l'école.

En effet, dans chaque classe sont élus deux délégués de classe, qui se réunissent 4 fois par an. Les sujets discutés l'ont été auparavant au sein de chaque classe avec leurs camarades. Les délégués peuvent ainsi proposer des idées qui représentent parfaitement leur classe.

Dans la realschule, les élèves votent individuellement pour un enseignant qu'ils estiment de confiance lors d'un vote à bulletin secret. Deux enseignants sont élus directement pour être les deux référents vers qui se tourner en cas de problème. Il en est de même au gymnasium.

Dans la realschule et au gymnasium, il n'y a pas d'infirmière. Certains élèves sont formés aux premiers secours. Dans la realschule, certains élèves possèdent le brevet de premier secours, ainsi que des enseignants. Ils peuvent s'engager et prendre des responsabilités citoyennes en devenant référents premiers secours. Ils portent un talkie-walkie jaune pour pouvoir porter secours à tout moment. Au gymnasium, en cas de problème médical, une annonce micro est faite et une salle à accès libre permet de réunir le blessé et l'un des élèves formés pour réaliser le soin.

- Quelles compétences sont visées (débatte, coopérer, prendre des responsabilités, exercer des droits et des devoirs ...) ?

Le mot clé qui revient régulièrement est la participation. Les élèves sont encouragés à travailler en collaboration. Il s'agit aussi de les rendre plus autonomes. Ils savent débattre, utiliser le message clair, respectent la parole de chacun, s'écoulent. Ils ont le droit de s'exprimer librement, de proposer des idées, d'émettre des avis contraires (même à celui de l'enseignant), d'utiliser l'espace collectif librement, de circuler librement (espaces collectifs / toilettes). Ils ont pour devoir de respecter la parole de l'autre, d'écouter, de respecter le processus démocratique / les décisions prises collectivement.

Ils s'engagent parfaitement dans le processus démocratique proposé car ils en sont partie prenante.





- Les élèves sont-ils encouragés à initier leurs propres projets citoyens ou associatifs ?

Les boîtes à idées permettent à chacun d'initier un projet.

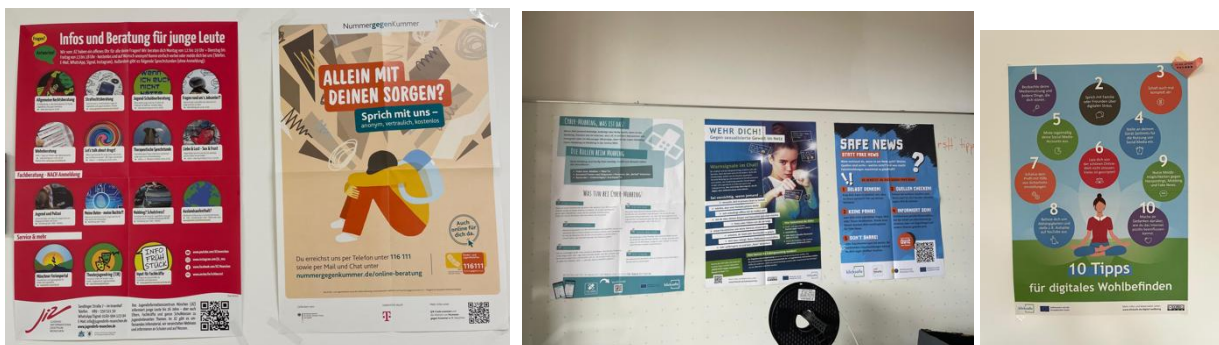
A la realschule, la journée des bénévoles permet aux élèves de rencontrer les associations. Cela développe les vocations et encourage les élèves à être acteurs dans leur communauté.

Au gymnasium, les élèves bénévoles intéressés par l'EDD ont accès à une salle en autonomie tous les jeudis après-midi. Sur leur temps libre, ils se réunissent en autonomie totale et décident ensemble des actions à mener.

- Quels domaines d'engagement sont privilégiés (écologie, solidarité, culture, lutte contre les discriminations, sport...) ?

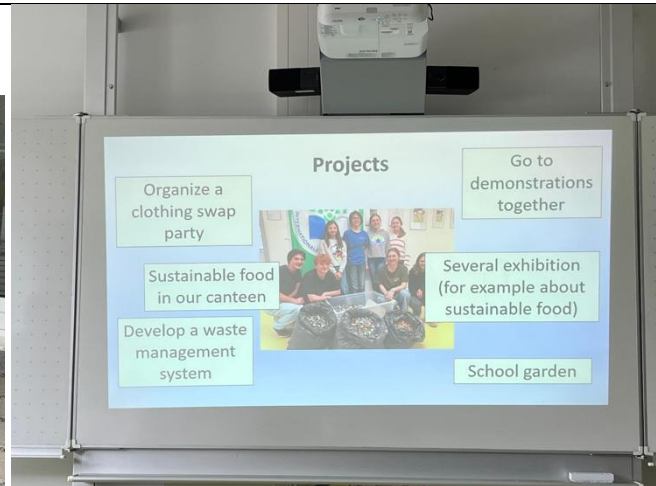
Les piliers de la realschule visitée sont : 1) faire attention à son prochain, 2) éducation et réussite, 3) apprendre pour la vie. La devise de l'école est « Together we are strong ».

La communauté éducative veille à ce que les élèves soient entendus, informés, connectés, engagés et vus, qu'ils soient et se sentent en sécurité. Un gros travail est fait sur l'éducation aux médias (esprit critique), l'utilisation du numérique (voir affiche des 10 conseils du bien-être digital) et les dangers des réseaux sociaux (fake news, protection contre la cyber-pédocriminalité, le cyber-harcèlement)



Les projets menés sont liés à la solidarité (personnes âgées, Ukraine, le bénévolat auprès d'associations, collecte pour Noël, pour un enfant sans logement...), l'acceptation de l'autre et construction du vivre ensemble « Zag tag » (sorties annuelles d'intégration, avec une thématique différente pour chaque niveau), la coopération (spectacles d'école, remises de prix collectives, temps avec les parents...), l'orientation (forum des métiers où viennent des anciens élèves qui sont devenus pompiers, secouristes...), le bien-être à l'école (groupes de parole sur les questions LGBT l'après-midi, par exemple).

Au gymnasium, les élèves impliqués ont surtout travaillé sur l'EDD. Ils ont mené des actions solidaires mais aussi liées à l'écologie : tri des déchets, jardin et hôtel à insectes, fripe solidaire, collecte de bouchons... Ils n'ont pas de parlement des élèves mais des clubs les après-midis qui permettent de travailler sur les projets. La plupart des clubs sont accompagnés par des enseignants mais pas toujours si les élèves sont suffisamment autonomes.



Le sport est également mis en valeur de façon évidente au gymnasium avec un couloir proche de la direction où toutes les médailles et diplômes obtenus sont affichés. De nombreux sports différents sont représentés. Le sport est reconnu comme une discipline importante dans toutes les écoles visitées : les équipements mis en place sont nombreux et de belle qualité.

- Comment ces engagements sont-ils valorisés dans leur parcours scolaire et personnel ?

La mention qui apparaît sur le bulletin en cas d'engagement dans le club EDD au gymnasium peut être une forme de reconnaissance. Mais le système étant très axé sur la notation, les autres engagements relèvent du bonus mais ne sont pas vraiment valorisés. Seules les notes permettent aux élèves d'atteindre leurs objectifs scolaires et d'obtenir l'orientation souhaitée.

- Les élèves sont-ils évalués ?

Les élèves de l'école primaire sont évalués sur les contenus disciplinaires à partir de la 3^e année, mais ils ne le sont pas sur leurs compétences citoyennes.

En lycée, l'investissement des élèves peut apparaître en bas de bulletin mais ils ne sont pas évalués non plus sur ces compétences.

- Comment les élèves perçoivent-ils ces actions : obligatoires, motivantes, utiles pour leur avenir, ... ?

Tout engagement est basé sur le volontariat et sur le temps libéré par le rythme scolaire qui le permet (aucun cours l'après-midi). Sans leur motivation, et leur volonté de participer ou non, les projets ne peuvent aboutir.

Au gymnasium, sur 1200 élèves, seuls 8 sont investis dans le projet EDD. Dans les écoles, les élèves sont tous présents au conseil démocratique de la classe. Ils ne semblent pas obligés de participer mais il y assistent.

A la realschule, une élève nous a indiqué que les élèves des petites classes ne semblent pas très concernés par les décisions prises lors des réunions du parlement des élèves. Elle pense qu'environ la moitié des élèves plus grands s'y intéressent vraiment et sont soucieux des résultats des votes.



- Se sentent-ils citoyens ou appartenant à une communauté ?

Dans les écoles où le parlement des élèves existe, les élèves élus sont partie prenante des décisions et se sentent donc de fait écoutés et appartenant à la communauté. Les élèves disent être heureux de participer aux prises de décision et se sentir entendus.

Les intervenants externes (associations et autres) ou partenaires éducatifs :

- Quelles structures ou associations locales/nationales/européennes interviennent auprès des élèves ?

- Quels sont leurs rôles, leurs statuts et leurs modalités d'intervention ?

L'école primaire visitée bénéficie d'un système d'accueil des élèves l'après-midi, lorsque les cours sont terminés. La journée scolaire terminée, des intervenants employés par la communauté territoriale sont présents dans l'école et prennent en charge les élèves pour le temps de cantine puis pour des activités éducatives l'après-midi. Ils ont une heure pour faire leurs devoirs (non obligatoire) puis font du sport, du jardinage, du bricolage et mènent des projets en coopération avec les enseignants. Une fois par mois, les éducateurs et les enseignants se rencontrent pour échanger sur les activités prévues. Ce temps est organisé de façon flexible : les familles peuvent décider, ponctuellement, de récupérer l'enfant pour un rendez-vous médical ou un temps avec les parents. Il y a un intervenant-éducateur pour 15 élèves.

La realshule compte environ 70 entreprises qui viennent se présenter lors du forum des métiers.

Les personnalités politiques locales et bavaroises viennent régulièrement à l'école, ou reçoivent les élèves qui vont visiter le parlement, la mairie. Les élus viennent présenter leur travail et ont valeur d'exemples. Ils échangent facilement avec les élèves qui s'adressent à eux facilement.

Les partenaires que nous avons rencontrés au cours de la semaine : le canton, des représentants du ministère, des associations financées par l'Etat (Lande) de Bavière, l'Institut Français.

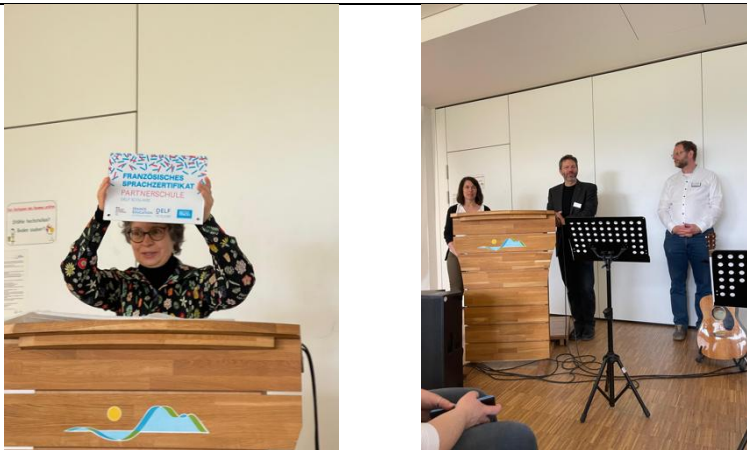
- Existe-t-il des dispositifs européens (programmes d'échanges, Erasmus+, partenariats transnationaux) qui favorisent la citoyenneté et l'engagement ?

Dans l'école primaire visitée, un projet Erasmus est en cours qui va permettre à 12 élèves de l'école de partir en Norvège. Ils ont dû déposer une candidature, ont été testés sur leur niveau d'anglais et sur leur motivation et leur ouverture d'esprit.

Dans la realshule, l'ouverture à l'international n'est pas une priorité. Certains projets montrent toutefois que cela fait partie des objectifs à long terme : l'accent est mis sur les langues avec la possibilité pour tous d'apprendre l'anglais, puis une deuxième langue dès l'équivalent de la 5^e. Pour le français, par exemple, la représentante de l'Institut Français nous indique que le français est enseigné dans toutes les realshules de Bavière. Elle parle d'exception bavaroise.

Le DELF (Diplôme d'Enseignement en Langue Française) niveau A2 et B1 a été remis à l'école au cours de notre visite.

Cela montre l'envie d'échanger en langue étrangère. Les collègues ont aussi semblé intéressés par nos propositions d'échanges puisque depuis 20 ans, en Bavière 180 000 élèves ont validé le DELF : le français demeure important dans la région.



Le gymnasium est labellisé Eco-école, qui un label international. Ils ont aussi le DELF et ils sont accrédités Erasmus + jusqu'en 2027. Ils ont aussi une plaque estampillée « Fairtrade » (projet probablement lié à l'alimentation puisque que 100% de la nourriture distribuée à la cantine est biologique).



- Les familles sont-elles associées à cette dynamique ?

Les parents d'élèves semblent peu impliqués dans le dispositif dans l'école primaire. Il existe un conseil des parents, qui est présent au conseil d'école. Ils peuvent y assister mais pas intervenir.

Dans la realschule, les parents sont présents lors de réunions de type Conseil d'Administration. Ils sont reçus et consultés si des problèmes de disciplines apparaissent. Lors du conseil démocratique des élèves, certains ont abordé le fait qu'ils aimeraient présenter leur oral de fin de 3° devant leur famille. Une discussion a permis de déterminer que tous ne le souhaitent pas et qu'il faudra en discuter à nouveau.

Au gymnasium, les parents peuvent être donateurs et participer au comité qui décide des projets financés ou non. A la demande des parents, les élèves ont pu participer à une manifestation qui se déroulait pendant le temps scolaire, on constate donc que leur parole est entendue.

- Partage d'exemples de projets ?

- Le parlement des élèves qui donne lieu à des actions concrètes qui s'appliquent à l'ensemble de l'établissement. Par exemple, la récréation en musique le vendredi, ou bien en intérieur/extérieur selon la saison. Les compromis sont réellement envisagés avec les équipes.



- La gestion des situations qui seraient traitées par l'infirmière en France. Les élèves sont très autonomes sur ces questions : mise en place d'élèves formés aux premiers secours, de matériel dédié (talkie-walkies), de lieux spécifiques (salle d'infirmierie – « Sani- Raum ») pour prodiguer les premiers soins, toujours positionnée à côté du secrétariat (présence proche des adultes). En règle générale, la sécurité peut être prise en charge par les élèves aussi (Pausen Sheriff, ouverture des élèves sécurisée par les élèves eux-mêmes).



Convergences et différences ?

- Par rapport à la France, quelles convergences et différences apparaissent dans le pays observé ?

Points communs :

- L'existence d'instances comme le conseil de classe, le conseil d'école, le CA, dont les membres sont élus (ex : délégués de classe)
- Les actions, le fait de faire bouger les choses dépend de l'investissement des équipes, Direction et enseignants.
- L'utilisation du CECRL (cadre européen) pour définir le niveau de langue (A2, B1, etc...) des élèves en langues étrangères.
- Il y a un secrétariat dans chaque école, ainsi que des psychologues, des assistantes sociales.
- Certains sujets sont travaillés dans les deux pays : l'EDD, le cyberharcèlement, l'égalité filles-garçons, le consentement, les questions LGBT, le harcèlement scolaire, l'inclusion, le bien-être, la citoyenneté.
- Des vacances scolaires assez régulières dans l'année et réparties de façon assez similaire à la France (une semaine ou deux selon le moment).

Divergences :

- La façon dont les instances sont menées, la temporalité des prises de décisions (règlement intérieur par exemple) et hiérarchisation des sujets abordés. En France, certains sujets ne sont jamais abordés en présence des élèves (par exemple lors du conseil pédagogique). Les élèves allemands des écoles bavaroises semblent davantage écoutés et entendus.
- Les cours d'EPS : les filles et les garçons sont séparés pendant toute leur scolarité (à quelques exceptions près...)
- Les cours de religion. L'année scolaire commence par une messe, nous avons vu des croix dans les salles de classe. Les filles et les garçons ne sont pas ensemble en cours de religion ou d'éthique.
- La formation à la démocratie, nouvelle discipline, est attribuée à tous les enseignants (pas seulement en EMC).
- C'est l'Etat qui décide de l'orientation des élèves en fonction des notes en fin d'école primaire. Ils peuvent redoubler une seule fois par cycle dans leur scolarité (2 fois si ce sont des cycles différents). Si l'élève souhaite se réorienter, il passe des tests de positionnement. En cas d'échec, il



est obligé d'accepter la décision d'orientation prévue par le système bavarois. Aucun appel n'est possible. Il est possible de suivre des cours de rattrapage (organisés par l'Etat) pendant les vacances, de passer à nouveau un examen sur les programmes de toute l'année pour obtenir un passage en classe supérieure.

- Les journées scolaires sont beaucoup plus courtes en Bavière. Les élèves peuvent rester à l'école pour des activités (devoirs et/ou activités de loisirs) encadrées par les enseignants et/ou par des organismes locaux. L'année scolaire est aussi organisée différemment : début mi-septembre et fin à la fin du mois de juillet.
- Il n'y a pas d'infirmière. Tous les adultes à la realschule (certains au gymnasium) sont formés aux premiers secours, ce qui permet à chacun de s'occuper de l'élève blessé.
- Il y a un secrétariat dans les écoles primaires.
- Le rôle de CPE n'existe pas.
- Les élèves restent dans la classe dans le secondaire, les professeurs changent de classe sauf pour les cours particuliers (musique, sciences, informatique, ateliers...).
- Il n'y a pas de cadre légal qui détermine comment faire vivre la démocratie dans l'établissement, avec un programme. Chaque établissement décide de comment il se saisit de la question de la démocratie auprès des élèves.
- Le temps prévu (et obligatoire dans les programmes) de 3 h par semaine aux questions d'éthique et démocratie est bien plus important qu'en France. En primaire, un temps de 1 h par semaine seulement est dédié à ces questions (EMC, EMI et EVAR) dans les programmes.

- Quels éléments semblent transférables au contexte français ?

- Le temps démocratique en classe et/ou parlement des élèves tel qu'il est décrit ci-dessus.
- L'intervention de personnalités élues au niveau local voire national pour parler de leur métier, de leur rôle et échanger avec les élèves.
- La valorisation de l'autonomie des élèves : déplacements, sécurité, gestion des instances, utilisation des locaux, gestion de leurs apprentissages (choix de participer aux heures de devoirs, de cours supplémentaires...)
- Le règlement intérieur peut être modifié, adapté plus facilement si les élèves sont plus souvent en charge des prises de décision et si le cadre est plus flexible (RI voté au CA en France).
- S'obliger à écouter la parole des élèves et à lui donner une valeur décisionnelle : même si la décision prise ne convient pas, a priori, aux adultes, on peut essayer et faire ensuite un bilan.
- Encourager les élèves à la participation : agir et pas seulement connaître. Cela permet de valoriser l'engagement en vivant la citoyenneté plutôt qu'en l'observant seulement.

Réflexion sur les observations

- En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations de la citoyenneté en milieu scolaire ?

- On peut tout à fait laisser la possibilité aux élèves de faire des choix qui les concernent, y compris sur des questions budgétaires (choix des achats, d'associations à aider).
- Il est important de donner de l'autonomie aux élèves et les inclure dans la construction des projets, de les mettre en action, pour qu'ils mettent en pratique leur rôle de citoyen. Les adultes peuvent tout à fait être davantage en retrait et laisser les élèves organiser les choses.



Forces et de faiblesses : points communs et différences observées

	Forces	Faiblesses / Points de vigilance
Points communs	<p>Les instances institutionnelles.</p> <p>Le désir de se saisir des questions de citoyenneté</p> <p>Le travail sur les 17 ODD.</p> <p>L'aide apportée par certains personnels : assistante sociale, psychologues...</p>	<p>Les projets sont souvent portés par quelques personnes et reposent sur leur bonne volonté et leur investissement.</p>
Différences	<p>Vie scolaire en France → n'existe pas en Allemagne et tout le monde s'en empare.</p> <p>Le système de 3 choix d'écoles à partir de l'équivalent du CM2.</p>	<p>Le système de notation qui met l'accent sur la réussite scolaire uniquement en Allemagne et qui fait que l'élève doit sortir de l'établissement s'il n'atteint pas un certain niveau (redouble ou change d'école).</p> <p>Le système de 3 choix d'écoles à partir de l'équivalent du CM2. → avis divergents dans le groupe</p>

Perspectives

- Quels sont les éléments transférables au regard du contexte académique et de votre propre fonction ?
Pour l'ensemble de la délégation : mise en place des conseils démocratiques (au niveau de la classe et de l'école).



Conseil démocratique d'école à la realschule



Conseil démocratique de classe à l'école primaire.



- Quelles sont les compétences acquises ou renforcées grâce à cette observation ?

- Pratique de l'anglais, de l'allemand
- Adaptation
- Les échanges sur les systèmes éducatifs des pays respectifs
- Les échanges inter-personnels du groupe pour mieux connaître les fonctions de chacun et aussi avec les personnels allemands.

- A l'issue de cette mobilité, comptez-vous élaborer un projet ou un partenariat avec un établissement du pays visité ?

(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent)

Plusieurs contacts ont été pris dans les établissements partenaires. Des projets devraient être mis en place à l'avenir : job-shadowing, échanges épistolaires et mobilités.

Exemple : possibilité de jobshadowing d'un enseignant du Gymnasium et le collège J. Monod + échange organisé par l'Institut français entre des classes de la realschule et du collège J. Monod pour permettre à des élèves de faire leur stage en entreprise à moitié en France et à moitié en Allemagne.